

Bilan simplifié de la section ST PAYS DE LOIRE pour l'année 2022

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	15064	15064
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	-3747	-5376
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-831	1629
					Total(1)	10486	11317
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0		dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	10486		10486	11317	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	10486	0	10486	11317	total(1+2+3+4+5)	10486	11317

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	9719	6689	Produits d'exploitation(1)	8889	8318
achats	702	162	Cotisations	3665	3010
autres charges externes	0	60	Subventions	3743	5208
autres services extérieurs	5952	2337	Autres produits	115	0
Impôts et taxes	90	0	Transfert de charges	1366	100
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	2975	4130			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	9719	6689	total(1+2+3+4)	8889	8318
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-831	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de la Section Territoriale des Pays de Loire Exercice clos au 31 décembre 2022

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dont le total est de 10486 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 831 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 2 salariés dont :
 - 2 employés : - Le Secrétaire de la Section Territoriale des Pays de Loire
 - Le Secrétaire Adjoint de la Section Territoriale des Pays de Loire

Bilan des ressources de la section ST PAYS DE LOIRE pour l'année 2022

Ressources de l'année 2022	
Cotisations reçues.....	3 664,59 €
Reversement de cotisations.....	2 708,86 €
Subventions reçues.....	3 743,48 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	114,81 €
Produits financiers percus.....	0,00 €
Total des ressources.....	4 814,02 €